

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

2 journées de formation, pour un tour complet
des évolutions actuelles et à venir, en connaissant
mieux les risques liés aux phytos.

le Certificat obtenu (délivré par France Agri Mer)
sera valable pour une durée de 10 ans,
Ce diplôme doit être obtenu au plus tard le 01/10/2014

Rappel sur le Crédit d'Impôt Formation 2012

Vous êtes chef d'entreprise :

Vous relevez du régime réel d'imposition :

vous avez droit à un crédit d'impôt prenant en compte jusqu'à 40h de formation par année civile (par entreprise ou par associé en forme Gaec).

Ceci au taux horaire du SMIC, et quelle que soit la forme juridique de votre exploitation.

Si vous êtes non-imposable, les impôts vous feront un versement correspondant.

Exemple : pour 4 journées de formation, soit 28 heures, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de : $28 \text{ h} \times 9,00 = 252 \text{ €}$

CAP QUALITE
FORMATION



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOIR-ET-CHER



Viticulteurs (trices)
et salariés

F
O
R
M
A
T
I
O
N

Pour obtenir
le CERTIPHYTO
des stages « spécial VITI » 2012

Stages pour les opérateurs
et les décideurs d'exploitation

1^{er} et 6 MARS 2012 à Couddes

Objectifs : Respecter les réglementations en vigueur.
Prévenir les risques pour la santé et pour l'environnement.
Adopter des stratégies et des pratiques permettant de réduire
l'utilisation des produits phytosanitaires.

Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher -- CFPA Formation
11-13-15 rue Louis Joseph Philippe - 41018 BLOIS
Tél : 02 54 55 20 18 - Fax : 02 54 55 20 01
Mail : formation@loir-et-cher.chambagri.fr
www.loir-et-cher.chambagri.fr



